



CRÉER ET GÉRER UN CENTRE DE SANTÉ : POURQUOI ? COMMENT ?

Les politiques actuelles de santé s'intéressent particulièrement aux centres de santé en raison des atouts considérables de ce type d'organisation, tant pour les professionnels de santé que pour les patients. En effet, les centres de santé offrent un exercice pluri-professionnel fédéré par un projet commun et permettent une accessibilité financière garantie par une absence de dépassements d'honoraires et le tiers payant. Ils ont également une capacité à se déployer sur des territoires désinvestis par les

professionnels libéraux. Ainsi, ils présentent un intérêt certain en termes d'accès aux soins comme de prévention, mais aussi pour la rénovation urbaine et l'animation des territoires.

Cette formation est destinée aux dirigeants qui envisagent de créer un centre de santé. Elle leur permettra de mener à bien ce projet en s'appuyant sur des outils et des retours d'expériences d'adhérents FEHAP exerçant d'ores et déjà en centre.

OBJECTIFS

- Clarifier les objectifs et caractéristiques des centres de santé
- S'approprier la démarche de création d'un centre de santé
- Analyser la réglementation applicable et repérer les atouts et freins d'une bonne gestion

CONTENU

Définition des centres de santé

Les distinctions entre centre de santé, maison de santé, communauté professionnelle territoriale de santé
Leur place dans l'environnement sanitaire
Statut juridique des centres de santé et financement
Les aspects réglementaires

La création d'un centre de santé: une démarche de projet

L'environnement territorial, l'analyse des besoins, le dimensionnement du Centre de santé
Les acteurs et les partenariats à mettre en œuvre
La procédure de création : capacité, personnels, locaux, etc.
La formation d'une équipe
Le règlement intérieur
La communication

La gestion d'un centre de santé

La dynamique managériale
Le fonctionnement financier
Le statut des personnels
La mise en place d'un SI performant et agile
Les points de vigilance



9 octobre 2019



Paris



316 €
par personne



1 jour

01 53 98 95 03 – formation@fehpa.fr

Prérequis

Bonne connaissance des structures sanitaires, sociales ou médico-sociales

PUBLICS

- Toute personne responsable d'une structure hospitalière, sociale ou médico-sociale souhaitant créer un centre de santé

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie interactive alternant:

- apports théoriques et méthodologiques
- retour d'expérience
- échanges et mutualisation

INTERVENANTS

- Conseiller technique - FEHAP
- Directeur de centre de santé